

DECRET N° 2006-725 DU 29 DECEMBRE 2006

Portant nomination du Secrétaire Général et
du Secrétaire Général Adjoint du Ministère des
Mines, de l'Energie et de l'Eau.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-461 du 07 septembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Sur** proposition du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 25 novembre 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions respectives de Secrétaire Général et de Secrétaire Général Adjoint du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau. Il s'agit de :

- Secrétaire Général du Ministère : Monsieur Gabriel Dansou LOKOSSOU
- Secrétaire Général Adjoint du Ministère : Monsieur Corneille AHOUANSOU